



ASSISTANCE
+1 450 844-7455
info@stationgrill.ca

stationgrill.ca

GARANTIE LIMITÉE STATION GRILL

Chez Station Grill, nous sommes fiers de proposer des solutions de cuisine extérieure de haute qualité. Nos produits respectent ou dépassent les normes les plus strictes de l'industrie, et nous les appuyons avec cette garantie limitée.

1. Couverture de la garantie

Cabinets

- Cabinets de construction en PVC
- Durée de la garantie pour pièces : **Quinze (15) ans**
- Station Grill s'engage à remplacer les produits défectueux couverts par la garantie. Le remplacement ne prolonge ni ne renouvelle la période de garantie d'origine.

Collections: PUR, CLASSIC, EVO, LUX et NATUR

- Façades de portes et tiroirs en HDPE, aluminium ou polymère.
- Durée de la garantie pour les pièces : **Quinze (15) ans**
- La finition et la stabilité des couleurs sont garanties dans des conditions normales d'utilisation (telles que définies ci-dessous).

Panneaux NEXBOND

- Panneaux de finition en composite d'aluminium
- Durée de la garantie pour pièces : **Quinze (15) ans**
- La finition et la stabilité des couleurs sont garanties dans des conditions normales d'utilisation (telles que définies ci-dessous).

Composantes BLUM®

- Glissières BLUM® pour tiroirs : **Cinq (5) ans**
- Charnières BLUM® : **Cinq (5) ans**
- Cette garantie couvre uniquement la fonctionnalité de la quincaillerie, à l'exclusion des coûts de main-d'œuvre.



ASSISTANCE
+1 450 844-7455
info@stationgrill.ca

stationgrill.ca

Comptoirs Dekton

- Durée de la garantie pour le matériau : 25 ans (fournie par le fabricant)
- Pour plus de détails, visitez: <https://www.cosentino.com/fr-ca/dekton/dekton-garantie-25-ans-cosentino/>

Définitions de l'utilisation normale et de l'utilisation inappropriée

Aux fins de cette garantie :

- **"Utilisation normale"** désigne l'utilisation prévue dans un environnement résidentiel extérieur, où le produit est exposé à des conditions climatiques standards et est entretenu conformément aux directives du fabricant.
- **"Utilisation inappropriée"** inclut, sans s'y limiter :
 - Exposition à une chaleur extrême dépassant 90°C (194°F)
 - Absence de ventilation adéquate autour des sources de chaleur
 - Modifications non approuvées par Station Grill
 - Surcharge des armoires ou surfaces au-delà de leur capacité de poids
 - Non-respect des recommandations d'entretien et de nettoyage

2. Limitations et exclusions de la garantie

Cette garantie limitée ne couvre pas :

- L'usure normale, y compris les éraflures mineures, la décoloration esthétique et la patine due à l'exposition extérieure.
- Les dommages dus à une mauvaise utilisation, une installation inappropriée ou un manque d'entretien.
- Les dommages résultant d'accidents, de négligence, de mauvaise utilisation ou de modifications effectuées par du personnel non autorisé.
- L'exposition à des produits chimiques de piscine, spa ou nettoyage (ex. : chlore, acide, brome, lithium).
- Les mouvements de structure, affaissements ou défauts de fondation affectant les armoires.
- Les dommages causés par des catastrophes naturelles, du vandalisme, des actes intentionnels ou l'exposition à des produits chimiques.



ASSISTANCE
+1 450 844-7455
info@stationgrill.ca

stationgrill.ca

De plus, **cette garantie devient nulle** dans les cas où l'installation a été effectuée par un tiers non autorisé et/ou le non-respect des consignes d'entretien suivantes:

- Il est recommandé de faire un entretien régulier de votre cuisine extérieure.
- Pour l'entretien, nous vous recommandons d'utiliser un chiffon en microfibre avec de l'eau et du détergent doux.
- Pour éliminer les taches de graisse les plus tenaces, vous pouvez également utiliser du nettoyant à vitres.
- Ne pas utiliser de produits abrasifs (poudres ou crèmes), de solvant (dissolvant, acétone, white-spirit, essence, etc.), de dégraissant ou de produit à base de silicone et d'éponges abrasives.

Exclusion des problèmes liés à l'installation

Pour les réclamations liées à l'installation, le produit doit être installé par un partenaire certifié Station Grill. Si un produit est installé de manière incorrecte par un professionnel non certifié, Station Grill ne peut être tenu responsable des éléments suivants :

- Instabilité structurelle, affaissement ou déformation dus à un montage inadéquat.
- Dommages résultant d'une installation sur une surface instable ou non nivelée.
- Problèmes de performance dus à une ventilation incorrecte ou une surcharge des meubles.

3. Procédure de réclamation

Pour déposer une demande de garantie, vous devez :

- Fournir une preuve d'achat (facture ou reçu).
- Soumettre une description détaillée du problème avec des photos justificatives.

Les réclamations doivent être soumises via le courriel **garantie@stationgrill.ca**. Veuillez prévoir un délai raisonnable pour l'évaluation de votre demande.



ASSISTANCE
+1 450 844-7455
info@stationgrill.ca

stationgrill.ca

Frais de transport et de remplacement

Station Grill fournira les pièces de remplacement, mais le client est responsable :

- Des frais de transport liés aux pièces de remplacement.
- Des frais de main-d'œuvre et d'installation.

Gestion des produits abandonnés ou discontinus

Si un remplacement est nécessaire et que le modèle original n'est plus disponible, Station Grill se réserve le droit de fournir une alternative comparable. Station Grill peut exiger du client la prise en charge d'un éventuel écart de prix en cas d'amélioration du modèle de remplacement.

4. Limitation de responsabilité

Dans toute la mesure permise par la loi, la responsabilité maximale de Station Grill en vertu de cette garantie est limitée au prix d'achat initial du produit. Station Grill ne pourra être tenu responsable des éléments suivants : dommages indirects, accessoires ou consécutifs. Perte d'usage, interruption d'activité ou frais d'hébergement temporaire.

5. Résolution des litiges & clause d'arbitrage

Pour simplifier la résolution des litiges, toute réclamation dans le cadre de cette garantie doit être réglée par arbitrage contraignant dans la juridiction du Québec, plutôt que par un procès en justice. Le client renonce à son droit à un procès devant jury ou à un recours collectif. Cela garantit un processus de résolution efficace et équitable pour toutes les parties.

6. Conditions générales

- Cette garantie limitée est la seule garantie applicable aux produits Station Grill.
- Aucun distributeur, représentant ou agent n'est autorisé à modifier cette garantie.
- Cette garantie n'est pas transférable et s'applique uniquement à l'acheteur d'origine.

En achetant un produit Station Grill, vous acceptez les conditions de cette garantie limitée. Pour toute assistance, contactez le service client de Station Grill.